

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-542095

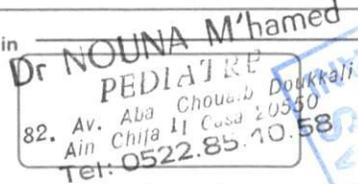
75577

Maladie
 Dentaire
 Optique
 Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11095 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : CHAM NOSTAPHA
 Date de naissance : 23/09 / 1985
 Adresse : Fm 15, Opt 2, Royal Air Maroc, Cas
 Tél. : 0667812469 Total des frais engagés : 429,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

 Date de consultation : 06 / 15 / 21
 Nom et prénom du malade : _____ Age : _____
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : soin dentaire
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 24 / 05 / 2021
 de l'adhérent(e) : _____

Docteur NOUNA M'hamed

Pédiatre

Lauréat de la faculté de médecine d'Amiens

Spécialiste des maladies du Nouveau-né

Nourrisson et L'Enfant

Asthme de l'enfant et Maladies

Allergiques

دكتور نونا امحمد

خريج كلية الطب بأميان

اخصائي في أمراض الرضيع و الطفل

مرض الربو (الضيقة)

أمراض الحساسية

Casablanca, le 04/05/2021... البيضاء في

Nom/Prénom : CHAMI Yaacoub

Poids : Poids : 9,500 Kg age : Age : 7 mois et 22 jours

1) BUTOVENT SUSP BUV FL 150ML

Prendre 1 cuillère mesure le matin et le soir, avant le repas, pendant 8 jours

2) JOSACINE 500 mg/5 ml Glé susp buv FI/60ml+pipette

Donner 1 dose poids de 10 Kilos le matin et le soir, pendant 8 jours

3) BETASTENE 0.05% GOUTTES

Prendre 120 gouttes le matin, pendant 7 jours

LOT: M0195
EXP: AVR 2024
PPV: 127,60 DH

LOT : 4067
UT-AV : 10-22
P.P.V: 30 DH00



Pharmacie Ouled Ziane
Dr. NOUNA M'hamed
Ain Chifa 3
Tél: 0522.852.955
INPE: 892047455
Bd. El Fida - Tél: 0045940000015
Casablanca - Tél: 0045940000015

Dr NOUNA M'hamed
PEDIATRE

82. Av. Aba Chouaïb Doukkali
Ain Chifa II Casablanca
Tél: 0522.852.955